

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 07 mai 2021 à 17 h 00

AUJOURD'HUI sept mai deux mille vingt et un

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 30 avril 2021, s'est réuni en visioconférence.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Olivier BIANCHI, Maire, présidant la séance

Présent(e)s: Olivier BIANCHI, Christine DULAC ROUGERIE, Nicolas BONNET, Marion CANALES, Cyril CINEUX, Isabelle LAVEST, Grégory BERNARD, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Rémi CHABRILLAT, Nicaise JOSEPH, Jean-Christophe CERVANTES, Cécile AUDET, Odile VIGNAL, Christophe BERTUCAT, Magali GALLAIS, Jérôme AUSLENDER, Anne-Laure STANISLAS, Didier MULLER, Sondès EL HAFIDHI, Charles-André DUBREUIL, Sylviane TARDIEU, Dominique ADENOT, Anna AUBOIS, Marion BARRAUD, Géraldine BASTIEN, Laetitia BEN SADOK, Valérie BERNARD, Fatima BISMIR, Alexis BLONDEAU, Julien BONY, Jean-Pierre BRENAS, Dominique BRIAT, Estelle BRUANT, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Alparslan COSKUN, Samir EL BAKKALI, Eric FAIDY, Christiane JALICON, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Wendy LAFAYE, Diego LANDIVAR, Cécile LAPORTE, Steve MAQUAIRE-BEAUSOLEIL, Marianne MAXIMI, Pierre MIQUEL, Lucie MIZOULE, Lucas PEYRE, Frédéric PILAUD, Catherine PINET-TALLON, Stanislas RENIÉ, Pierre SABATIER, Vincent SOULIGNAC, Yannick VIGIGNOL, Thomas WEIBEL

Excusé(e)s ayant donné pouvoir : Jérôme GODARD à Christine DULAC ROUGERIE

Excusé(e)s:
Absent(e)s:
Socrétaire: Wondan LAE

Secrétaire : Wendy LAFAYE

Alparslan COSKUN, Fatima CHENNOUF-TERRASSE et Diego LANDIVAR arrivent pendant la présentation de la question n°1.

Vincent SOULIGNAC arrive pendant la présentation commune aux questions n°2 et 3 (fin du pouvoir donné à Thomas WEIBEL).

Valérie BERNARD arrive pendant le débat de la question n°4 (fin du pouvoir donné à Cécile AUDET).

Alparslan COSKUN quitte la séance pendant le débat de la question n°4 et donne pouvoir à Marianne MAXIMI.

Géraldine BASTIEN arrive pendant la présentation du diaporama de la question n°7 (fin du pouvoir donné à Jean-Pierre BRENAS).

Lucie MIZOULE quitte la séance avant le vote de la question n°21 et donne pouvoir à Pierre MIQUEL.

Sylviane TARDIEU quitte la séance au cours de la question  $n^{\circ}38$  et revient dans la séance avant le vote du vœu a).

## Rapport N° 15 SUBVENTION EXCEPTIONNELLE A UN ORGANISME PUBLIC

Ne prend pas part au vote : Lucie MIZOULE en tant que membre du comité financier de l'IAIT

La Ville consacre une ligne budgétaire dédiée aux demandes de subventions exceptionnelles aux organismes publics d'un montant de 13 700 euros.

Il vous est proposé, en accord avec votre commission, d'attribuer la subvention suivante :

## **CLERMONT AUVERGNE INP: 1500 euros**

Clermont Auvergne Pépite, composante de « Clermont Auvergne INP » sollicite la Ville de Clermont-Ferrand pour un soutien financier à hauteur de 1 500 euros pour la participation à l'édition 2021 du Prix étudiant entrepreneur (catégorie « Au-delà des frontières »).

Ce prix « Au-delà des frontières » vise à soutenir le projet collectif piloté par Clermont Auvergne Pépite et à récompenser le meilleur projet de création d'entreprise à dimension internationale.

Il cible les étudiants et jeunes diplômés de l'ensemble du territoire issus de différentes formations porteurs d'un projet fictif ou réel de l'Université Clermont Auvergne.

Dans la mesure où les objectifs de ce prix correspondent aux ambitions de la Ville en matière d'enseignement supérieur et de relations internationales, il est donc proposé de poursuivre le soutien de la Ville à cette action.

## **DELIBERATION**

Après en avoir délibéré, la proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le 2 8 MAI 2021

Le Maire, Pour le Maire et par délégation, L'Adjoint à la Vie universitaire et étudiante, Réseaux international des villes Michelin, Affaires européennes et Relations internationales

Jérôme AUSLENDER